

THERMO-ABLATION MICRO-ONDES PAR VOIE ENDOBRONCHIQUE

Fiche d'information de l'Institut du Thorax Curie-Montsouris



Institut du thorax
Curie - Montsouris

Vous allez bénéficier d'une thermo-ablation par micro-ondes d'une (ou plusieurs) lésion(s) pulmonaire(s) par voie endobronchique

Ce traitement vous est proposé après validation lors d'une réunion de concertation multidisciplinaire (RCP) incluant chirurgien thoracique, pneumologue, radiologue, radiothérapeute, oncologue et après une consultation d'anesthésie.

De quoi s'agit-il ?

La destruction par micro-ondes consiste à appliquer dans la tumeur des micro-ondes entraînant une agitation locale des molécules d'eau, provoquant un échauffement progressif des cellules tumorales et leur mort.

Comment procède-t-on ?

En salle opératoire hybride (c'est à dire dans un bloc opératoire équipé de matériel d'imagerie permettant la réalisation d'images type scanner ou encore Cone Beam CT ou CBCT), nous procédons à une électro-navigation endobronchique jusqu'à la lésion (ENB, cf *fiche information spécifique*) puis à la vérification et à l'ajustement de cette navigation sous imagerie CBCT.

La sonde d'ablation est positionnée dans la tumeur et des mesures sont prises pour vérifier que des marges de sécurité suffisantes sont appliquées dans et autour de votre lésion cancéreuse afin de la détruire en totalité. Parfois plusieurs ablations au cours de la même procédure sont nécessaires. Une fois la sonde en bonne position, elle est connectée au générateur, qui fournit l'énergie micro-ondes pour une durée d'environ 10 minutes.

Serai-je conscient lors de l'intervention ?

La procédure est réalisée sous anesthésie générale afin d'éviter tout mouvement. Une voie intraveineuse, à travers laquelle vous serez administrés les médicaments nécessaires, sera installée. Soyez assuré que tous les efforts seront entrepris pour que vous sentiez le moins de désagréments possibles durant l'intervention et par la suite.

Combien de temps dure l'intervention ?

La durée de la procédure dépend de plusieurs facteurs : le nombre, la taille et la localisation des lésions à traiter et la difficulté éventuelle pour y positionner la sonde d'ablation correctement.

Le temps de thermo-ablation est en lui-même de 10 minutes (par lésion). La durée complète de la procédure est elle d'1h30 à 2h environ.

Vous serez ensuite surveillé en salle de réveil avant de regagner votre chambre d'hospitalisation.

Combien de temps devrais-je rester hospitalisé ?

Votre durée d'hospitalisation est habituellement de 24h en l'absence d'événement indésirable. Un scanner thoracique sera réalisé le lendemain de la procédure (J1) pour contrôler le succès de la procédure.

Quelles complications peuvent survenir pendant et après le traitement ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

Les complications les plus fréquentes pouvant survenir sont :

- Un pneumothorax : il s'agit d'air entre le poumon et la paroi thoracique dans la cavité pleurale. Il est simplement surveillé si de faible abondance ou sans retentissement pour vous mais peut nécessiter un drainage thoracique si il est important ou symptomatique.
- Un saignement ou hémorragie pendant ou après le geste interventionnel. Elle peut occasionner des douleurs, exceptionnellement une intervention chirurgicale est nécessaire pour l'arrêter.
- Un épanchement liquidien dans la cavité pleurale (pleurésie)
- Une infection pulmonaire de la zone traitée (rare)
- Une complication conduisant au décès est rarissime

Prévenez-nous en cas de douleur persistante ou de signes anormaux tels fièvre, frissons, difficultés respiratoires dans les heures qui suivent la procédure ou dans les premiers jours.

Comment s'effectue le suivi après la procédure ?

Après le retour à votre domicile, l'équipe médico-chirurgicale vous demandera de venir la voir régulièrement lors de visites programmées. Des examens d'imageries réguliers devront être réalisés la première année : à 1 mois, 3 mois, 6 mois, 9 mois et à 1 an. Ces rendez vous se feront en lien avec votre médecin référent s'occupant de votre suivi.

Une seule séance de thermo-ablation par micro-ondes est parfois insuffisante pour vous guérir. La procédure peut être répétée et ne contre-indique pas d'autres traitements complémentaires.

INFORMATION SUR L'UTILISATION DE VOS DONNÉES CLINIQUES À DES FINS DE RECHERCHE

Dans la perspective de réaliser ultérieurement des recherches portant sur les techniques chirurgicales, certaines données personnelles et médicales contenues dans votre dossier (telles que âge, principaux antécédents médicaux, examen clinique, durée d'intervention, résultats d'examens complémentaires, techniques utilisées et leurs résultats...) pourront être collectées dans un fichier informatique et analysées à des fins de recherche.

Ces données demeurent strictement confidentielles et ne peuvent être consultées que par les médecins qui vous suivent. Ces données seront rendues anonymes (elles seront identifiées par un numéro de code et/ou vos initiales), et aucune donnée ne permettrait votre identification dans des rapports ou publications scientifiques dont cette recherche ferait l'objet.

Conformément aux dispositions de la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (Loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée par la loi du 6 août 2004), vous disposez d'un droit d'opposition à la transmission des données couvertes par le secret professionnel, ainsi que d'un droit d'accès à ces données et de rectification. Ces droits s'exercent auprès du médecin qui vous suit à l'IMM ou, à défaut, auprès du Dr Agathe Seguin-Givelet, responsable du Département de Chirurgie Thoracique et de la confidentialité du traitement informatique de ces données.

INFORMATION SUR LA BASE NATIONALE DE DONNÉES EPITHOR

Nous vous informons que vos données cliniques seront anonymisées et transmises au registre EPITHOR de la Société Française de Chirurgie Thoracique et Cardiovasculaire, registre qui collige de manière obligatoire toutes les interventions de chirurgie thoracique pratiquées en France.